

FORMATION AIDE SOIGNANT



L'IFAS LA SALESIENNE

- ▶ Depuis 2007
- ▶ Son statut
- ▶ L'équipe pédagogique
- ▶ Ses atouts

L'organisation de la formation

- ▶ Durée : 44 semaines dont 22 semaines en stage
- ▶ 10 modules
- ▶ 11 compétences

Les enseignements

- ▶ Méthodes pédagogiques variées
- ▶ Prise en compte des difficultés de chacun
- ▶ Des intervenants venus du terrain et spécialisés
- ▶ Ouverture sur l'extérieur : cinéma, conférences, sport...

Les stages

- ▶ La recherche des stage et l'attribution :
par l'équipe pédagogique

En fonction :

- ▶ Des compétences à valider
- ▶ Des difficultés de l'élève
- ▶ De sa mobilité
- ▶ Des stages ou expériences professionnelles précédentes
- ▶ Des disponibilités des lieux de stage

Les cursus

Cursus partiel et cursus complet

- ▶ Les titulaire des diplômes suivants : AES, ASSP, SAPAT, Ambulancier, AVF, AP...

sont dispensés ou allégés de certains modules

- ▶ Cursus partiel = plus difficile
 - ▶ plus de travail en autonomie
 - ▶ plus de travail personnel
 - ▶ moins de stage : moins d'expériences et de diversité des terrains

NOS EXIGENCES

- ▶ Être à jour des vaccinations obligatoires le jour de la rentrée

- ▶ Être équipé des outils numériques : ordinateur, caméra, casque, imprimante, connexion internet

Prise en charge de la formation

Frais de scolarité

- ▶ Formation prise en charge à 100% par la région
 - ▶ Poursuite d'études
 - ▶ Demandeurs d'emploi
- ▶ Formation prise en charge par les OPCO ou employeurs dans le cadre de la formation professionnelle
- ▶ Demandes de bourses effectuées par les élèves dès l'acceptation en formation
- ▶ Les tenues professionnelles sont financées par les élèves

La sélection

Un dossier + un entretien

- ▶ Dossier en format papier à rendre au plus tard le 10 juin
- ▶ Dossier incomplet non étudié
- ▶ Dossier étudié par un jury composé d'un formateur et d'un aide-soignant
- ▶ Dossier étudié juste avant l'entretien
- ▶ Entretien de 15 à 20 minutes
- ▶ Note qui prend en compte la composition du dossier et la prestation orale

LE DOSSIER

- ▶ Téléchargeable sur le site
- ▶ Fournir toutes les pièces obligatoires
- ▶ Fournir toutes les pièces facultatives qui mettent en valeur le candidat

LE CV

▶ **Sobre**

▶ **Avec des preuves**

La lettre de motivation

- ▶ Lettre personnelle
- ▶ Lettre à adresser à UNE personne bien précise :
 - ▶ Madame RUBY, Directrice de l'IFAS La Salésienne
- ▶ Lettre qui précise le choix de l'Institut : pourquoi ?
- ▶ De l'honnêteté, de la sincérité

Le document projet professionnel ou situation professionnelle

- ▶ 2 pages manuscrites maximum
- ▶ Ne présente pas les motivations ni la description d'un soin
- ▶ Parle d'une ou plusieurs expériences et met en évidence les compétences acquises au cours de cette expérience
- ▶ Pas de situation personnelle
- ▶ Attention : la malhonnêteté se voit et sera dévoilée à l'entretien

Bonne route à tous !

